

Section Banques et S^{tés} Financières



Paris le 4 novembre 2011

Communiqué de presse

NEGOCIATION SALARIALE DE BRANCHE AFB, L'INDÉCENCE DU PATRONAT BANCAIRE

Hier à l'AFB s'ouvrait la Négociation Annuelle Obligatoire pour l'année 2011.

Si certes, cette négociation s'ouvrait dans un contexte économique difficile, pour FO BANQUES, les résultats des banques (BNPP avait annoncé le matin, plus de 700 millions d'euros de bénéfices) devaient permettre d'évoquer la question des salaires ou "du grain à moudre !".

Ce ne fut pas le cas !

Une fois de plus, au prétexte de la crise et faisant fi de bénéfices, le patronat bancaire ne souhaite aucune augmentation générale de branche et propose "ROYALEMENT" 1,5 % d'augmentation des minima... et c'est tout !

Pour FO BANQUES, c'est tout simplement scandaleux !

Quand les dirigeants des banques s'accordent des augmentations à 2 chiffres, des bonus, primes, stock-option et régimes de retraites chapeau pharaoniques, ils n'accordent que quelques miettes aux salariés des banques.

FO BANQUES revendique :

- ✓ L'arrêt des suppressions de poste dans notre profession.
- ✓ L'activation de l'article 42.3 de la convention collective et une augmentation générale des salaires de 3% pour couvrir l'inflation.
- ✓ Une revalorisation de la grille des minima de branche de 5%.
- ✓ Un salaire minimum de 23 000 EUR pour les techniciens.
- ✓ Un salaire minimum de 36 372 EUR pour les cadres soit le plafond de la sécurité sociale en 2012.
- ✓ Un passage de la GSI prévue par la convention collective à 5% de façon pérenne.
- ✓ La mise en place du chèque transport dans l'ensemble des banques de la profession pour tous les salariés qui ne disposent pas de la prise en charge de 50% de leurs frais de transport en commun.
- ✓ La mise en place de mesures d'urgence concernant l'égalité Femme / Homme car les statistiques le prouvent encore cette année dans notre profession les femmes gagnent toujours moins que les hommes à poste équivalent ! Pour preuve, une directrice d'agence -12,5% sur le salaire fixe et - 17,5% sur le salaire variable !

FO BANQUES encourage l'AFB à revoir sa copie ; la 2^{ème} et dernière réunion de négociation, se déroulant le 12 décembre 2011.

**Pour FO Banques et Sociétés Financières
Sébastien BUSIRIS
Secrétaire Fédéral**